



République Française
Département de la Haute-Savoie
Commune de CUVAT

Révision du Plan Local d'Urbanisme

REUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT



Bienvenue à tous !



ORGANISATION DE LA SOIREE

- Introduction de monsieur le Maire
- Exposé par l'urbaniste du contexte et du processus de révision du PLU.
- Echanges et débat avec vous sur les premiers enjeux cette révision.
- Temps de réunion : au plus 2 heures.

POURQUOI UNE RÉVISION DU PLU ?

- Maîtriser notre développement pour ne pas subir
- Construire un « projet de territoire » pour notre avenir
- Trouver une place au sein du bassin de vie et participer, dans notre intérêt, à son organisation
- Intégrer les enjeux du développement durable pour notre qualité de vie

POURQUOI UNE RÉVISION DU PLU ?

- **Pour l'essentiel depuis 2005 :**
 - 41 ha ont été consommés, soit un doublement des surfaces urbanisées en 10 ans,
 - 160 logements sont programmés, pour la plus part, éloignés du chef-lieu.
- **Il convient de :**
 - **temporiser ce développement rapide qui va déséquilibrer le fonctionnement de notre commune et porter atteinte à son cadre de vie.**

Un nouveau regard s'impose sur notre développement

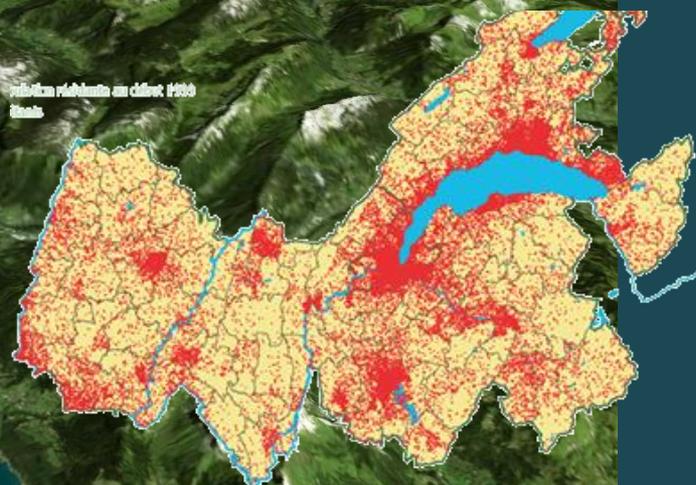


Où vivons-nous ?

Au sein d'un bassin de vie exceptionnel ...



Population répartis en 1999
10000



... et demain ?

Le contexte territorial ...

L'arc alpin et ses métropoles :

- Aire métropolitaine lyonnaise,
- Agglomération genevoise,
- Sillon Alpin (espaces de coopération et grands territoires).

La Haute-Savoie et l'espace transfrontalier :

- Une région dynamique et attractive, mais un espace contraint et limité.
- Un territoire riche et fragile, par ses contrastes et ses diversités.
- Un bassin de vie exceptionnel.

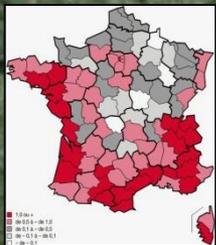


La consommation de l'espace ...

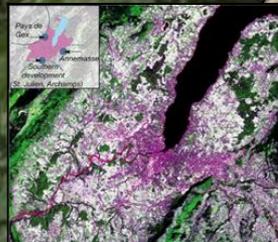
Une région dynamique et attractive ...

... mais un espace restreint et limité

- Chaque année, la population de Haute-Savoie augmente de 8000 habitants
- Une croissance inéluctable, à accompagner et organiser
- Un étalement urbain qui accentue les coûts d'équipements



Genève 1972



Genève 2003



Prix moyen habitant/an	Urbanisation dense	Urbanisation en pôles	Etalement urbanisation
Euros	677	871	998
Surcoût		+28%	+47%

La question des déplacements ...

- ... des coûts économiques et écologiques importants et exponentiels, une préoccupation aujourd'hui quotidienne ...
- ... liés à la croissance et à l'étalement urbain, à la spécialisation des territoires



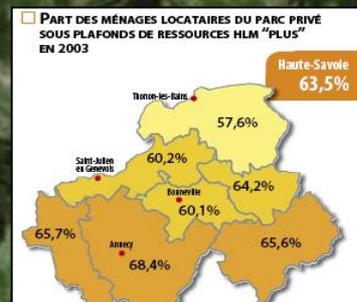
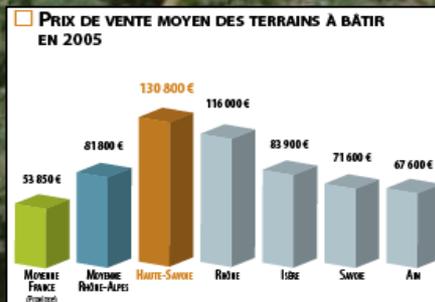
La biodiversité menacée ...

- ... une croissance urbaine qui se fait au détriment des espaces naturels et agricoles



L'accessibilité au logement ...

- ... les $\frac{3}{4}$ des ménages de Haute-Savoie sont en dessous des plafonds de ressources et peuvent donc prétendre à un logement aidé
- ... des coûts d'accès au logement parmi les plus élevés de France...
- ... des déséquilibres sociaux et générationnels, des freins à l'économie locale

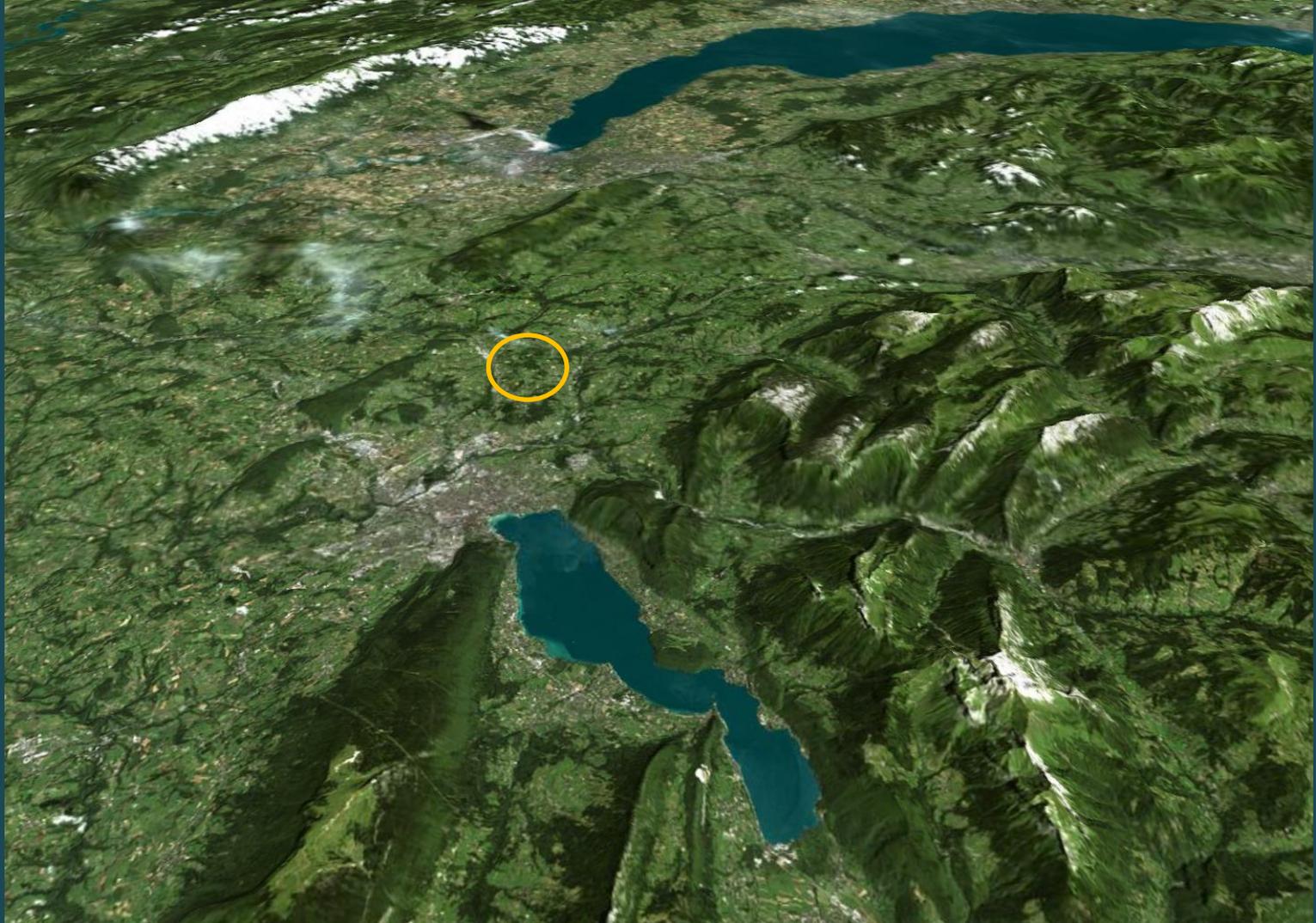


La banalisation de nos paysages ...

- ... la perte de repères culturels et émotionnels ...
- ... d'une région dont l'économie repose en partie sur le tourisme



LA NÉCESSITÉ D'UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE...



Des préoccupations sociétales prégantes...

- Les limites de la ressource
- La consommation de l'espace
- Les enjeux de la mobilité
- La biodiversité
- L'accessibilité au logement
- La qualité de vie



Le développement durable...

Une nécessité et une urgence face ...

...aux dysfonctionnements en cours

"Un mode de développement qui réponde aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".



(Rapport BRUNTLAND 1986)

Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

LA LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU)

du 13/12/2000

Un texte majeur, qui a rénové le cadre juridique des politiques urbaines ...

Une "révolution culturelle" dans l'aménagement du territoire...

**DEVELOPPEMENT DURABLE
ET QUALITE DE VIE**

COHERENCE ET EQUILIBRES

SOLIDARITE ET PARTAGE

Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

LES LOIS "GRENELLES"

des 23/07/2009 et 12/07/2010

Le développement durable érigé en "priorité nationale"

MAITRISER LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS SOCIETALES EN COURS

PRÉSERVER ET GÉRER LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX NATURELS

PRÉSERVER LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT TOUT EN STIMULANT L'ÉCONOMIE



Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

LA LOI ALUR

du 24/03/2014



A word cloud containing various terms related to the ALUR law, including: PROPRIÉTAIRES, URBANISME, LOI ALUR, LOGEMENTS SOCIAUX, GARANTIE UNIVERSELLE, COPROPRIÉTÉS, RÉGULER, TRANSPARENCE, CONSTRUIRE, INNOVER, ENCADREMENT DES LOYERS, PROPRIÉTAIRES, RÉGULER, #ALUR, LOCATAIRES, ÉCOLOGIQUE, GARANTIE UNIVERSELLE, URBANISME, SIMPLIFICATION, SYNDICS, ÉTALEMENT URBAIN, LOGEMENTS SOCIAUX, ENCADREMENT DES LOYERS.

Moderniser l'urbanisme dans une perspective de transition écologique des territoires

PRÉSERVER LES ESPACES
NATURELS ET AGRICOLES

OPTIMISATION DE L'USAGE DE L'ESPACE

RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

LUTTER CONTRE
L'ÉTALEMENT URBAIN

MAITRISE DE L'URBANISME COMMERCIAL

UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE...

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin annécien

- Un cadre de cohérence et référence pour les différentes politiques menées sur un territoire, sur les thèmes de l'habitat, des déplacements, des équipements commerciaux, de l'environnement et de l'organisation de l'espace,...

Le futur PLU de CUVAT aura une obligation de compatibilité avec ce dernier...



Périmètre du SCOT du Bassin Annécien

Un territoire qui s'organise...

Ce que dit le SCOT du Bassin Annécien :

- La CCPC doit permettre l'accueil d'environ 1.750 logements à l'échéance de 20 années.
- Cuvat est identifiée comme étant une commune de rang D...
- Pour la consommation foncière à vocation d'habitat, de voirie et d'équipements, le DOO du SCOT précise que l'urbanisation :
 - ne peut excéder 48 ha (à répartir entre les communes d'Andilly, Cercier, Cuvat, Cernex, Copponex, Le Sappey, Menthonnex en Bornes, Saint-Blaise, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux, et Vovray-en-Bornes),
 - doit avoir une densité moyenne d'environ 20 log./ha,
- Attribue à Cuvat une enveloppe foncière de 5 ha pour le développement du PAE "emblématique" à l'échelle du territoire.

DU CONTEXTE TERRITORIAL...

... au projet de territoire pour CUVAT

La nécessité d'une vision plus cohérente et durable
du développement et du positionnement de nos territoires



Un pôle métropolitain en cours de constitution
Le SCOT du bassin annecien approuvé récemment



CUVAT :
UN POLE DE PROXIMITE POUR LA QUALITE DE VIE

DU CONTEXTE TERRITORIAL...

... au projet de territoire pour CUVAT

Des évolutions
accentuées,
des phénomènes
exacerbés...

- ▣ Une forte attractivité résidentielle
- ▣ Un cadre de vie à préserver
- ▣ Une économie locale à soutenir

La nécessité d'une vision plus « durable » et plus
« soutenable » de notre développement



Des tendances à
accompagner
et à maîtriser
pour définir...

- ▣ Un projet pour le cadre de vie
- ▣ Un projet pour la qualité de vie
- ▣ Un projet pour la mobilité

LE PLU DE CUVAT...

...UN PROJET DE TERRITOIRE DURABLE

Pour un développement maîtrisé et harmonieux



Le PLU de CUVAT :

Conforter l'animation et la vie du village pour la qualité de vie...

- vie de proximité, développement des services, commerces, équipements et espaces publics, vie associative



Le PLU de CUVAT :

Maîtriser le développement urbain et économique pour préserver notre identité...

- nature, agriculture, habitat, emplois



Le PLU de CUVAT :

Soutenir, dans notre intérêt, notre économie locale et celle du bassin de vie...

- Agriculture, emplois, services, proximité, animation



Le PLU de CUVAT :

Poursuivre la diversification de l'offre en logements pour maintenir l'équilibre social et générationnel de la population...

- les jeunes, les anciens, pour l'emploi



Le PLU de CUVAT :

Relever les enjeux de la mobilité de demain pour notre confort et notre qualité de vie ...

- diversifier l'offre, se déplacer mieux



Le PLU de CUVAT :

Prendre en compte et limiter les risques et nuisances...

- protection, sécurité, environnement, qualité de vie



Le PLU de CUVAT :

Face aux enjeux de demain...

notamment ceux de l'énergie, de la mobilité, de la qualité de vie...

l'avenir de la commune passe par son confortement comme :



Cette orientation fondamentale sera au cœur des motivations du Conseil municipal pour la révision du PLU.

Le PLU de CUVAT : la démarche

1

DELIBERATION du Conseil Municipal

- Prescrivant le PLU
- Précisant les modalités de la concertation avec la population.

2

CONSULTATIONS / PORTER A CONNAISSANCE **ETUDES** / **DIAGNOSTIC**

3

DEBAT PUBLIC du Conseil Municipal

- Débat sur les orientations du P.A.D.D.

4

ARRÊT DU PROJET par le Conseil Municipal

- Délibération tirant le bilan de la concertation.
- Transmission aux personnes associées et consultées (3 mois).

5

ENQUÊTE PUBLIQUE par arrêté du Maire

- Dossier + registre d'enquête à disposition du public (1 mois).
- Permanence d'un Commissaire Enquêteur (nommé par le T.A.).

6

APPROBATION DU PLU par le Conseil Municipal

- Délibération après examen des avis + du rapport d'enquête,
- et modification éventuelle (finale) du projet.

CONCERTATION

Le PLU de CUVAT : la démarche

Des objectifs d'ordre général

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Des objectifs spécifiques à des secteurs en particulier

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Une transcription des objectifs en règles d'urbanisme et politique foncière

*Le plan de zonage et des emplacements réservés
Le règlement*

Des documents explicatifs et justificatifs

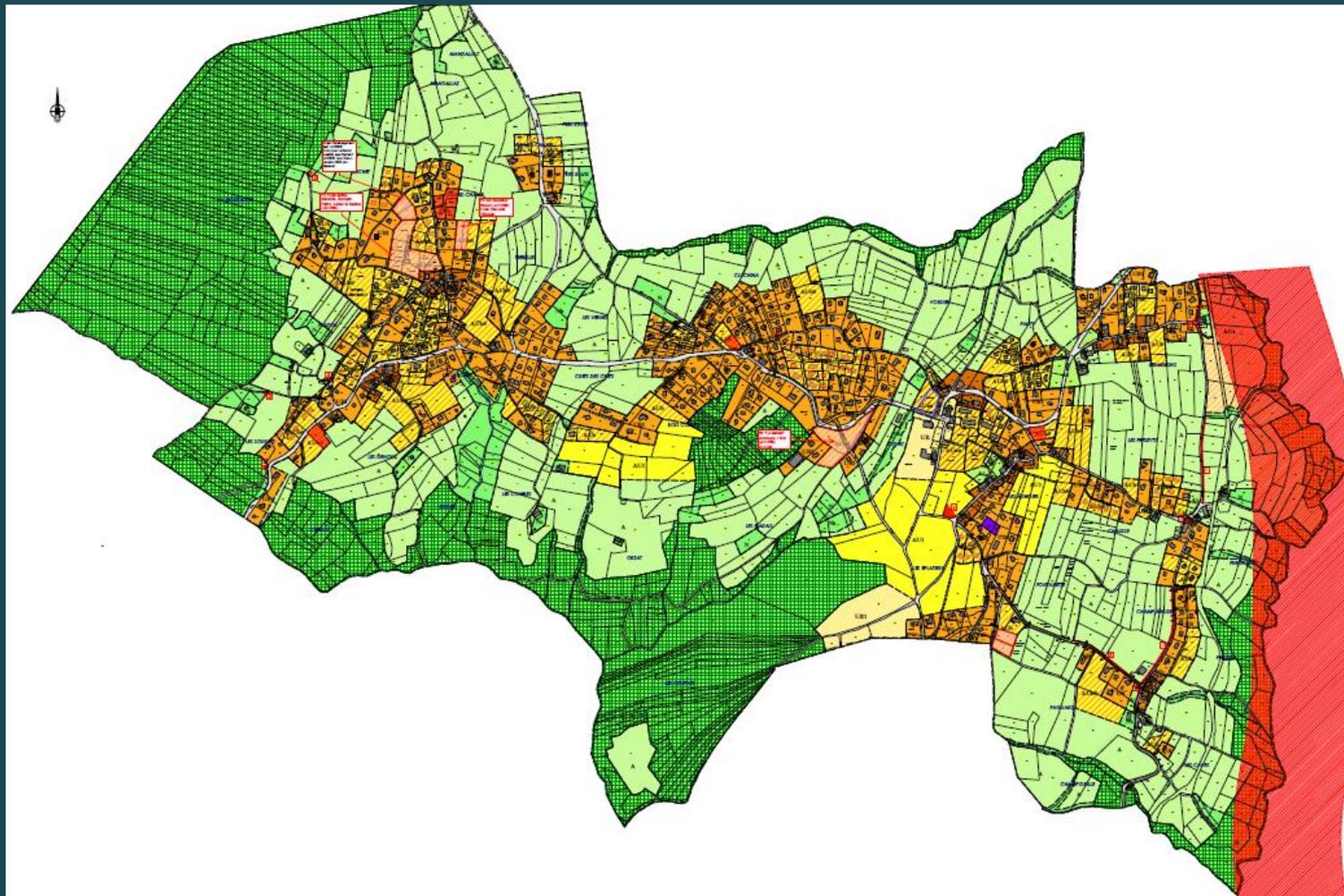
Le rapport de présentation

Le rapport d'évaluation Environnementale (art. L 121.10 du CU)

Les autres pièces

Les annexes (document graphique annexe, servitudes d'utilité publique, annexes sanitaires).

Le PLU de CUVAT : un document qui n'est plus adapté...



MERCI DE VOTRE ATTENTION



A vous la parole ...